

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

L'affaiblissement du sentiment national pourrait-il constituer une rupture stratégique en France à l'horizon 2030 ?

«Je pense que lorsque les élites sentent un danger massif, structurel, elles ont tendance à défendre l'ennemi plutôt que le peuple.» Philippe Val

CBA Xavier ARIBAUD

Sous la direction du

Lieutenant-colonel Olivier ENTRAYGUES

En arrière-plan de la menace à laquelle elle fait face depuis le retour d'actes de guerre sur son sol, la France est confrontée à un affaiblissement du sentiment national. Seule une approche volontariste s'appuyant sur les méthodes militaires de préparation et de conduite d'une opération est susceptible de juguler la menace et de contrer le risque de délitement de la communauté nationale.

Table des matières

Introduction.....	3
I. Des Territoires perdus de la République à la France périphérique : l'évanouissement du sentiment national. 5	
A. Aux racines des maux.....	5
1. La spécificité du lien avec l'Algérie.....	5
2. La liberté individuelle contre l'intérêt collectif.....	6
3. La fin du roman national.....	7
B. Le morcellement de la société.....	8
1. Les banlieues, un monde à part.....	8
2. Les diagonales du vide.....	9
3. Un peuple fragmenté.....	10
C. La dilution des repères collectifs.....	11
1. La suspension du service national creuset de l'assimilation.....	11
2. La désacralisation des symboles.....	11
3. L'affaiblissement de l'école républicaine.....	12
Transition : la crise ou le moment du possible.....	13
II. La guerre civile comme danger.....	13
A. L'arrière-plan historique.....	13
1. Les risques de la libération.....	13
2. La réponse gaulliste : l'inclusion dans le jeu politique.....	13
3. Le rôle clé d'une idéologie transnationale.....	14
B. L'affirmation d'une radicalité.....	15
1. La quête identitaire.....	15
2. La contestation du modèle sociétal par une jeunesse sans attache ni repère.....	16
3. Les ingrédients d'une dérive insurrectionnelle.....	17
C. L'émergence d'un contre-discours.....	17
1. Une assise métapolitique.....	17
2. L'établissement d'une contre-société.....	18

3. Le risque d'une contre-radicalité.	19
III. La renaissance comme opportunité.	20
A. Le processus de gestion d'une crise.	20
1. Préparation :	20
2. Rédaction du plan :	21
3. Exécution du plan :	21
B. Un conflit de type révolutionnaire.....	21
1. La population comme centre de gravité.....	21
2. L'étranger comme zone refuge.	22
3. L'islamisme comme idéologie.....	23
C. Eléments de planification d'une réponse stratégique à la crise.	23
1. Le cadre de l'action.....	23
2. Concept de l'opération.....	25
3. Contributions.....	28
IV. Conclusion.....	29
Bibliographie.....	31

Introduction

L'année 2015 marque un tournant dans l'histoire contemporaine et plus particulièrement dans sa dimension polémologique. Les attentats de Mohamed Merah et Mehdi Nemouche ne peuvent plus revêtir la dimension, moins culpabilisante, d'actes isolés commis par des « loups solitaires ». A l'aune des événements de l'année 2015, ils apparaissent désormais comme les éléments précurseurs d'une tendance plus lourde. Sur le plan politique se confirme par ailleurs l'affermissement d'une expression métapolitique dont les traits principaux sont l'assise locale et la contestation de la légitimité des partis traditionnels. Se manifeste ainsi, en des symptômes distincts, l'affaiblissement du sentiment national au sein de la société française contemporaine.

Cette question et son corolaire culturel ou identitaire hantent nombre de nos contemporains. Ils sont annoncés comme les ressorts principaux de la prochaine élection présidentielle, au point que certains analystes¹ en font la nouvelle ligne de fracture par-delà le traditionnel clivage droite-gauche. On ne compte plus, sur les étals des libraires, les ouvrages, du roman à l'étude sociologique, qui s'attachent à définir les causes de ce mal. Ils en traitent généralement isolément l'une ou l'autre des expressions et sont en revanche peu prolixes sur les réponses à apporter. La contribution d'un militaire peut s'avérer originale et novatrice par son approche non-partisane, l'adoption d'un prisme large² élaboré au gré des opérations récentes de gestion de crise ou de combats au sein des populations ainsi qu'une expertise dans le domaine de la planification, outil de résolution des crises dans la durée.

A première vue, sans le recul que seul offre le temps long, deux caractéristiques principales émergent des actes terroristes qui ont frappé Paris au cours de l'année 2015. D'une part, la guerre est de retour sur le territoire national que l'on croyait sanctuarisé sous le double parapluie de la dissuasion et de la projection de force. Cet événement constitue en lui-même, aux yeux du chef d'état-major des armées (CEMA), une rupture stratégique³. D'autre part, ces actes de guerre, commis sur le territoire national, sont principalement le fait de jeunes français élevés à l'école de la République et qui ont développé, à l'encontre de la terre qui les a vus naître ou accueillis, une haine justifiant d'y porter la guerre. La France a une conception « artificialiste⁴ » de la Nation, qui fait de la volonté le ressort essentiel de la cohésion nationale. Cet acte de volonté distingue le « faire Nation » français de la dimension ethnique en vigueur chez certains de nos voisins. Il pose, en corolaire, la question de la pérennité du modèle lorsque l'adhésion aux valeurs

¹ GUILLUY Christophe, *La France périphérique*, emplacements 677, 881, 906 Flammarion numérique.

² Les crises contemporaines imposent aux militaires la mise en œuvre d'une approche dite globale impliquant l'emploi ou non de la force, le soutien aux populations et l'aide à la reconstruction au contact des ONG et des administrations locales.

³ Audition du CEMA devant la Commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée Nationale : « En conclusion, le niveau de menace est inédit et durable. Le choc profond, auquel nous assistons, remet en cause, d'une manière qui semble imparable, l'un des traits fondamentaux de l'ordre westphalien, la sécurité des sociétés à l'intérieur des frontières étatiques. C'est une rupture stratégique. »

⁴ BARREAU Jean-Claude, *Liberté, Egalité, Immigration ? La France à l'heure du choix*, édition l'Artilleur p 38.

communes n'est plus une évidence. Le délitement du sentiment d'appartenance à une communauté nationale qui transcende les communautarismes s'est exprimé tragiquement au travers de la vague d'attentats commise par ce que Gilles Kepel nomme le djihadisme de 3^{ème} génération⁵. Le constat marqué par l'effroi fait consensus⁶ : « des [actes terroristes ont été] commis sur le territoire national par des ressortissants français⁷ ». Mais ces éruptions de violence ne doivent pas masquer les bouillonnements plus profonds d'une partie de la jeunesse, qui, déracinée, peine à se reconnaître dans la Nation française.

S'agit-il cependant d'une rupture stratégique ? A la différence de la crise, événement paroxystique et contingent, la rupture est un phénomène du temps long qui s'apprécie a posteriori. Il implique trois phases distinctes, une situation *ante*, une phase dynamique de changement qui peut être violente et se manifester en une crise, puis une nouvelle phase de stabilité.

Le constat établi par Thucydide dans *La Guerre du Péloponnèse* reste d'une étonnante actualité : « la défense d'une Cité se mesure non à l'épaisseur de ses murailles, mais à la résolution de ses défenseurs ». La situation actuelle présente, de ce point de vue, certaines similitudes avec l'« *Etrange Défaite*⁸ ». Le mois de mai 1940 a doublement validé l'affirmation de Thucydide. La « muraille » Maginot contournée, les défenseurs, bousculés, ne basculèrent pas dans une insurrection généralisée à l'encontre de l'envahisseur⁹. La défense de la France s'effondra en quelques semaines. L'année 2015 a consacré le contournement de notre muraille moderne, dissuasion nucléaire et projection de force, par des individus résolus. Face à cette menace que l'ensemble des acteurs, politiques, universitaires, opérationnels inscrit dans la durée, la question induite par Thucydide demeure pertinente : qu'en est-il de la résolution des défenseurs ?

Il importe de prendre la mesure des menaces qui pèsent sur la société française en y apportant une réponse interministérielle coordonnée par une structure ad hoc. Les tendances lourdes au délitement du sentiment national portent en germe le risque d'affrontements « inter communautaires ».

Au fondement de toute réflexion pertinente sur les réponses à apporter se trouve nécessairement le débat sur les « racines du mal », qui, loin d'être clos, doit s'extraire des considérations partisans (I). Cet état des lieux atteste que la France se trouve à la croisée des chemins. Sans inflexion se profile le risque d'une guerre civile (II). A contrario une action volontariste s'inspirant des méthodes militaires de

⁵ KEPEL Gilles, *Terreur dans l'hexagone*, Gallimard 2015.

⁶ Les médias, quelle que soit leur ligne éditoriale, se font l'écho de ce constat. On citera ici à titre d'exemple :

-DEVECCHIO Alexandre, *Quand la jeunesse de France entre en guerre*, FigaroVox, le 16/11/2015,

-SEYDOUX Sébastien, *Remettre la Nation en récit*, Libération, 10/02/2016.

⁷ Rapport d'information n°3322 sur le bilan et la mise en perspective des dispositifs citoyens du ministère de la Défense du 9 décembre 2015.

⁸ Référence à l'ouvrage éponyme de Marc Bloch sur l'effondrement des armées françaises au printemps 1940.

⁹ Dans son ouvrage, *Vaincre la guerre c'est possible*, (édition Folio actuel, p183 à 203) le général Etienne Copel défend en 1985 l'idée de constituer une réserve capable de mener un tel combat de harcèlement sur le sol national en cas d'invasion soviétique.

planification et de gestion des crises doit permettre à la société française d'affronter la menace terroriste en son sein tout en restaurant son unité (III).

I. Des Territoires perdus de la République à la France périphérique : l'évanouissement du sentiment national.

A. Aux racines des maux.

1. La spécificité du lien avec l'Algérie.

La relation qu'entretient l'Algérie avec la France depuis son accession à l'indépendance¹⁰ se révèle, à bien des égards, sensible. L'ancienne puissance coloniale est particulièrement affectée par la situation intérieure algérienne en raison de la forte « communauté » qu'elle accueille et des liens tissés par l'histoire. Si les attentats de 1995 furent le résultat de l'exportation en France de la guerre civile algérienne, la détérioration de la situation socio-économique locale consécutive à l'effondrement du cours du baril de pétrole peut légitimement interpeler le gouvernement français quant aux conséquences qu'elle pourrait avoir dans l'hexagone.¹¹ Le mécontentement évoqué de l'exécutif algérien¹² lors de la nomination par le président Hollande de ministres « trop proches du Maroc », à l'occasion du remaniement de janvier 2016, témoigne par ailleurs de l'étonnant « droit de regard » que celui-ci s'arrogé sur la situation politique dans l'hexagone. Côté française, le malaise ressenti par une partie de la population à l'annonce de la participation du Président de la République aux cérémonies en souvenir de l'indépendance, le 19 mars 2016, montre que la mémoire n'est pas encore apaisée. La guerre d'Algérie constitua une rupture pour la société française à plus d'un titre. Le lien qui unissait la métropole à son ancien département était plus ténu qu'avec les autres dominions. La population des rapatriés arrivée en métropole après la signature des accords d'Evian mêlait pieds noirs et harkis. Ils avaient en commun l'abandon sous la contrainte de leurs biens et de la terre où ils avaient vécu. Leurs descendants conservent en partage le souvenir de cet « exode ». Mais le déracinement des harkis et de leurs descendants demeure cependant d'une toute autre nature. A la blessure profonde de l'exil auquel les a contraints leur fidélité à la France, s'ajoute l'ostracisme dont ils peuvent être victimes de la part des immigrés algériens plus récents aux yeux desquels ils sont des « traîtres »¹³¹⁴. L'indépendance algérienne instaura également une rupture dans le lien que la Nation entretenait avec son armée. Le conflit indochinois n'avait concerné que des soldats professionnels aguerris par la Seconde Guerre Mondiale. Ils furent engagés

¹⁰ KEPEL, *op. cit.*, chapitre 1.3.

¹¹ Pourquoi l'Algérie fait peur à l'Europe, *Le Figaro*, 23 février 2016.

¹² <http://www.memri.fr/2016/02/14/audrey-azoulay-ministre-de-la-culture-mecontentement-des-hauts-responsables-algeriens-qui-y-voient-une-marocanisation-du-gouvernement-francais/>

<http://www.leparisien.fr/international/remaniement-la-nomination-d-audrey-azoulay-agace-en-algerie-12-02-2016-5540189.php>

¹³ PIERRET Régis, *Les enfants de harkis, entre triple appartenance et double rejet*, sociologue associé au Cadis et enseignant à l'ITSRA.

¹⁴ KEPEL, *op. cit.*, emplacement 2028.

à 6000 kilomètres de la métropole dans des combats qui peinaient à intéresser une France en pleine reconstruction. Les « événements d'Algérie » conduisirent au déploiement du contingent dans un conflit aux accents révolutionnaires auquel ni lui, ni la population n'étaient préparés. La participation des appelés aux opérations de ratissage et le putsch avorté des généraux provoquèrent une défiance de la population et d'une partie du personnel politique à l'encontre du monde militaire. Cette défiance sera durable. Quarante années plus tard, s'adressant aux élèves officiers des trois armées et de la gendarmerie réunis en séminaire sous la coupole de la Sorbonne, le secrétaire d'état aux anciens combattants les appellera à ne pas suivre la voie de leurs anciens d'avril 1961¹⁵.

La population française garde en mémoire le souvenir de cette guerre et les associations de rapatriés conservent une influence qui en fait un enjeu électoral, particulièrement dans certains départements du pourtour méditerranéen. La date du 19 mars¹⁶ reste un clivage entre rapatriés d'un côté et algériens et leurs soutiens français de l'autre. La querelle symbolique¹⁷ autour de cette date cache des blessures profondes que le temps peine à apaiser. La question algérienne demeure sensible au sein de la société française.

2. La liberté individuelle contre l'intérêt collectif.

L'islamisme s'est engouffré dans le vide spirituel qui affecte la société française depuis « le délitement [concomitant de] deux forces structurantes »¹⁸ qu'ont été le communisme et l'Eglise catholique. Rassasié de son succès idéologique dans la lutte contre le bloc soviétique, le monde occidental a opté pour une approche « néolibérale » et un marché mondialisé qui ont fait fi des repères et attaches traditionnels¹⁹. Marcel Gauchet souligne les deux principaux effets induits par les bouleversements qui ont alors affecté les sociétés contemporaines : la mondialisation et la disparition du sens du collectif. Ces deux effets peuvent sembler paradoxaux. A l'extérieur, la mondialisation est un vecteur d'indétermination par l'effacement des frontières et des particularismes. Au sein des sociétés, on constate au contraire une affirmation de l'individu au détriment du collectif qui se traduit par une dynamique de morcellement. La conjonction de ces deux mouvements produit un individu « hors-sol ». Comme le précise Christophe Guilluy, « la mondialisation, fait économique et financier, est aussi une idéologie qui prône « un individu mobile », lequel ne se réfère plus ni à une classe sociale, ni à un territoire, ni à une histoire »²⁰. Ces repères traditionnels ne sont plus compatibles avec la recherche de la rentabilité sur un marché mondial particulièrement concurrentiel où le moins-disant a la préférence du consommateur. L'avènement d'une liberté individuelle toute puissante,

¹⁵ En présence de l'auteur.

¹⁶ Signature des accords d'Evian.

¹⁷ Nouvellement élu maire de Béziers, Robert Ménard a débaptisé en mars 2014 la rue du 19 mars 1962 et l'a renommée rue du commandant Elie Denoix de Saint-Marc, en hommage à l'officier du 1^{er} REP ayant participé au putsch d'Alger.

¹⁸ GAUCHET Marcel, *Comprendre le malheur français*, Stock 2016 numérique, emplacement 1608.

¹⁹ « Le comportement des élites européennes qui ont si promptement œuvré à faire tomber les frontières des Etats, à déconstruire les nations, à défaire les peuples, à les affaiblir pour les soumettre ensuite pieds et poings liés à une dérégulation économique et financière sans foi ni loi, dépasse l'entendement. » *Décomposition française*, Malika Sorel Sutter, Fayard 2015, emplacement 434.

²⁰ GUILLUY, *op.cit.*, emplacement 1044.

l'effacement des repères communs et l'évanouissement progressif du sentiment d'appartenance à une communauté nationale se sont conjugués aux difficultés socio-économiques. Toute une part de la population, restée à l'écart de la mondialisation ou sevrée d'une aspiration transcendante que le matérialisme a marginalisée, ne se satisfait pas des postures consuméristes et hédonistes que peuvent véhiculer les sociétés occidentales. Ce constat est d'autant plus patent pour les populations d'immigration récente qui ayant quitté des sociétés souvent encore très empruntées de traditions, se trouvent confrontées à l'anonymat des grandes métropoles. A la lecture de Tocqueville, on serait tenté de croire qu'il y avait là une forme de fatalité : « je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres ».²¹

Mais l'effet induit de ce double mouvement de mondialisation et d'individuation est le surgissement de la question identitaire, dans un phénomène semblable à celui du retour du refoulé freudien. Marcel Gauchet résume ainsi le processus à l'œuvre en Europe, processus que l'on peut aisément étendre à la mondialisation : « la mise en commun oblige chacune des sociétés à mesurer sa particularité.²² »

3. La fin du roman national.

Toute velléité de réforme de l'enseignement de l'histoire se heurte à des oppositions idéologiques profondes. Par-delà le débat qui peut opposer de manière un peu abrupte les tenants d'une approche chronologique aux adeptes d'une vision plus thématique, se trouve la question plus fondamentale du rapport entre la politique et l'enseignement de l'histoire. Cet enseignement n'est pas neutre et révèle la vision qu'une génération a de celles qui l'ont précédée et donc, au final l'estime qu'elle a d'elle-même. On a brocardé à loisir l'apprentissage de l'antienne « nos ancêtres les gaulois » par des générations d'élèves de l'ancien empire colonial français qui n'avaient aucune ascendance gauloise. On omet cependant de voir dans cette incohérence « objective » le fondement de la Nation dans son acception française qui s'affranchit de la dimension ethnique au profit de l'adhésion à un héritage et à des valeurs selon la définition qu'en a donnée Renan²³. C'est la connaissance des grandes heures de l'histoire de France²⁴ qui fait ainsi dire à Malika Sorel-Sutter : « à l'époque, je n'avais pas encore les papiers d'identité français, mais je possédais déjà l'identité française. »²⁵

Patrice Gueniffey, historien spécialiste de la Révolution et de l'Empire, fixe aux années 70 le tournant entre une conception visant à « faire des Français et des citoyens » et celle qui, prévalant aujourd'hui, s'attache

²¹ TOCQUEVILLE de Alexis, *De la démocratie en Amérique*, tome 2, Flammarion.

²² GAUCHET Marcel, *Op.cit.*, emplacement 4803.

²³ « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. »

²⁴ SOREL SUTTER Malika, « Décomposition française, Fayard 2015 : « L'histoire de France résonnait en moi. J'étais pleine de tristesse pour Roland qui avait soufflé en vain dans son cor et que Charlemagne n'était pas venu sauver .

²⁵ SOREL SUTTER, *op.cit.*,

« à former des individus prémunis contre le retour du mal ». ²⁶ Si l'enseignement de l'histoire n'est jamais totalement neutre comme le confirme le philosophe François-Xavier Bellamy ²⁷, on peut regretter qu'il ne soit pas possible de faire émerger un consensus sur le rôle unificateur qu'il peut jouer. Jean-Pierre Chevènement rappelle qu' « il n'y a pas de démocratie qui tienne sans un puissant sentiment d'appartenance partagée » ²⁸. Face au « vide métaphysique » que dénonce Emmanuel Todd ²⁹, l'absence de roman national ouvre une voie royale à l'islamisme. Et Malika Sorel Sutter de souligner que la société française se retrouve ainsi actrice principale de son propre déclin : « la France et sa République ne se meurent pas tant de la force de leurs adversaires que de la faiblesse de leurs partisans. » ³⁰

Jean-Pierre Chevènement préfère le terme de récit à celui de roman et résume : « il peut et il doit y avoir un récit national objectif qui rende compte de l'Histoire de notre peuple et lui donne envie de la continuer, en préservant dans les nouvelles générations une raisonnable estime de soi » ³¹.

Cette question est inséparable de l'image du héros. Personnage essentiel dans toute société ; il est le modèle, celui auquel l'enfant et le jeune adulte en quête de repères s'identifient. Le chanteur ou le sportif hors-sol que Régis Debray appelle « passe-muraille » ³² ont supplanté les héros parce que les pages de gloire contemporaines n'ont pas été jointes au récit national.

B. Le morcellement de la société.

1. Les banlieues, un monde à part.

Les émeutes de 2005 sont, selon Malika Sorel-Sutter, le révélateur pour la France de l'existence en son sein d'une jeunesse contestataire « capable de la haïr » ³³. Il y avait eu dès 1983 avec la « marche des beurs » la manifestation du malaise qui minait les grands ensembles immobiliers où avaient été hébergés les rapatriés d'Algérie bientôt rejoints par les nouveaux immigrants. Les causes de ce malaise sont diverses et il serait vain de prétendre les résumer soit à leur dimension économique et sociale soit à l'origine étrangère d'une part croissante des habitants. Il n'en demeure pas moins que se sont progressivement constituées des zones géographiques en rupture avec le reste du territoire. Molembeek, ville belge rendue dramatiquement célèbre par le refuge qu'y a trouvé Salah Abdeslam, est devenue le symbole de la dérive communautariste. L'évocation par le ministre de la ville, monsieur Patrick Kanner, de l'existence d'une centaine de « Molembeek » sur le territoire français a provoqué l'ire des élus locaux concernés. Il révèle cependant la conscience qu'à l'Etat du phénomène à l'œuvre dans certains espaces urbains et péri-urbains.

²⁶ BEYER Caroline, Récit ou roman national : les historiens débattent, <http://premium.lefigaro.fr>, 3 juin 2015.

²⁷ Le Figaro Histoire, septembre – octobre 2012.

²⁸ Le Figaro, 18/05/2015, Jean-Pierre Chevènement : « L'égalitarisme niveleur est l'ennemi de la démocratie véritable. »

²⁹ France Inter, 4 mai 2015.

³⁰ SOREL SUTTER, *op.cit.*, emplacement 72.

³¹ Le Figaro, *op.cit.*

³² DEBRAY Régis, *op.cit.*

³³ SOREL-SUTTER, *op.cit.*, emplacement 500.

Le communautarisme s'est répandu comme une gangrène dans ces banlieues, les transformant en espaces isolés sous les effets combinés des difficultés socio-économiques et de l'affirmation d'un islamisme conquérant profitant de l'affaiblissement du modèle assimilationniste. Christophe Guilluy souligne l'effet négatif qu'a eu sur le processus d'assimilation «l'exode» des classes populaires de ces banlieues où, à leur contact, les nouveaux arrivants découvraient le mode de vie français. Patrice Ribeiro, secrétaire général du syndicat Synergie-Officiers, détaillait au micro de RTL le processus communautariste : « petit à petit, les salafistes ont envahi tous les domaines de la vie publique. Ils se sont substitués à l'État pour ce qui est du soutien scolaire ou du sport. Ils ressassent les mêmes techniques avec lesquelles ils sont arrivés à se répandre dans des pays du Moyen-Orient. C'est très inquiétant. »

Céline Pina, ancienne conseillère régionale dénonçait également le 25 avril 2016 au micro d'Europe 1 l'apparition de zones en rupture avec les lois communes : « à moins de 20 kilomètres de Paris, des femmes [...] n'ont pas les mêmes droits que moi. »

2. Les diagonales du vide.

Il y a dans la France contemporaine non plus une diagonale du vide au sens où l'entendait la DATAR³⁴ mais une multitude qui affectent tous les champs d'action de l'Etat. A la problématique démographique de la désertification rurale s'est ajouté l'exode progressif des services publics vers les centres urbains dont le député Jean Lassalle s'est fait le pourfendeur inlassable. Cette « France périphérique » qui subit déjà de plein fouet, selon Christophe Guilluy, les effets négatifs de la mondialisation se sent de plus en plus abandonnée par l'Etat. La réforme de l'organisation territoriale n'a pas apaisé ses craintes. La réduction du nombre de régions éloigne l'administré du centre décisionnel. La suppression, un temps évoquée, des départements ne semble plus à l'ordre du jour et le gouvernement prenant acte du sentiment d'abandon des campagnes a organisé en mars et septembre 2015 des conseils interministériels baptisés « Nos ruralité, une chance pour la France »³⁵. L'essentiel des mesures annoncées à cette occasion doit permettre de garantir à terme « l'égal accès de tous aux services publics³⁶ ». Aux zones blanches oubliées par les progrès des télécommunications, se sont ajoutés les déserts militaires et médicaux. On notera que dans ce dernier domaine, l'objectif annoncé est de permettre un accès généralisé aux soins d'urgence dans un délai de 30 minutes, soit 10 de plus que celui imparti par le ministre de l'intérieur aux forces d'intervention en cas d'attaque terroriste. La ruralité serait donc également susceptible d'intéresser les terroristes.

La conscience des opportunités offertes à des terroristes par ces espaces périphériques pour s'y livrer à des entraînements de type militaire, y développer leurs réseaux ou y semer la terreur a conduit les armées et la gendarmerie à lancer le pendant de Sentinelle en zone rurale, l'opération Minerve. La déesse de la guerre

³⁴ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

³⁵ Le Figaro, 12/03/2015, « Manuel Valls présent une série de mesure en faveur de la réalité ».

³⁶ www.gouvernement.fr/action/les-ruralites-une-chance-pour-la-france

et de la sagesse, protectrice de Rome vient au secours des campagnes françaises. Le constat établi en 1961 par le colonel Trinquier apparaît ainsi d'une étonnante actualité : « dans nos campagnes, et plus particulièrement dans les régions accidentées : Massif central, Alpes ou Bretagne, où la population n'a aucune protection permanente, de petites bandes bloqueront sans difficulté la circulation dans les passages difficiles³⁷. »

3. Un peuple fragmenté.

La poussée communautariste à l'œuvre dans certains espaces urbains s'accompagne d'un mouvement de départ des classes populaires vers les espaces ruraux et les petites villes. C'est cette France qui regroupe 60% de la population française et « cumule fragilités sociales et économiques »³⁸ que Christophe Guilluy a appelé la France périphérique. Une ligne de fracture tridimensionnelle partage aujourd'hui la société française, fracture géographique entre les « métropoles intégrées à l'économie monde³⁹ » et les espaces ruraux marginalisés, fractures « sociale » entre les classes populaires et les populations qui bénéficient de la mondialisation, fracture culturelle entre les « dépossédés qui ont intérêt à la démarcation franche et nette [...] [et les] riches qui vont où ils veulent, à tire-d'aile » selon les mots de Régis Debray⁴⁰. Christophe Guilluy montre comment « l'exode » des populations populaires des banlieues dortoirs où sont accueillis les populations d'immigration récente a déstabilisé le processus d'assimilation. Cet exode s'est conjugué à l'abandon, dans les faits⁴¹, du modèle assimilationniste jugé trop « agressif » à l'heure de la mondialisation, au profit de l'intégration puis de l'inclusion. Malika Sorel-Sutter insiste sur les conséquences de ce renoncement : « s'il y a désormais menace d'introduction d'une discontinuité sur le plan de leur histoire en tant que peuple, la faute originelle n'en incombe pas à l'immigration. Pourquoi se soumettre aux contraintes culturelles inhérentes à tout processus d'insertion – sans même évoquer celui de l'assimilation, qui est bien plus bouleversant sur le plan moral et affectif – si vous en êtes d'emblée dispensé ? »⁴² Or, comme le rappelle Christophe Guilluy, au sein des sociétés multiculturelles, « l'autre ne devient plus soi » et dès lors « la question du nombre devient essentielle : combien va être « l'Autre » dans ma ville, mon village, mon quartier, mon immeuble ? »⁴³ Géraldine Smith raconte dans son ouvrage *Rue Jean Pierre Timbaud*⁴⁴ la « liquéfaction de la sociabilité » dans son quartier où un « jeu de go » est à l'œuvre en silence entre « bobos

³⁷ TRINQUIER Roger, *La guerre moderne*, Economica 2008, p 20.

³⁸ GUILLUY, *op.cit.*, emplacement 85.

³⁹ GUILLUY, *op.cit.*, emplacement 94.

⁴⁰ DEBRAY Régis, *Eloge des frontières*, Folio 2010, P 69-70.

⁴¹ Selon le Code Civil, l'assimilation demeure cependant, en droit, le vecteur de naturalisation. Article 21-24 : « Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société françaises, dont le niveau et les modalités d'évaluation sont fixés par décret en Conseil d'Etat, et des droits et devoirs conférés par la nationalité française ainsi que par l'adhésion aux principes et aux valeurs essentiels de la République. »

⁴² SOREL-SUTTER, *op.cit.*, emplacement 690.

⁴³ GUILLUY, *op.cit.*, emplacement 1395.

⁴⁴ SMITH Géraldine, *Rue Jean Pierre Timbaud, une vie de famille entre barbus et bobos*, Stock 2016.

et barbus ». « L'enjeu est territorial...⁴⁵ » La confrontation à l'Autre sur un même territoire fait surgir une inquiétude que le géographe a appelé « insécurité culturelle⁴⁶ ». Son corollaire est l'affirmation identitaire. Laurent Bouvet⁴⁷ et Christophe Guilluy s'accordent sur le fait que le traditionnel clivage français entre droite et gauche va être modifié par la question culturelle ou identitaire. Le premier ministre Manuel Valls ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que la « question identitaire » sera au cœur de la prochaine élection présidentielle⁴⁸.

C. La dilution des repères collectifs.

1. La suspension du service national creuset de l'assimilation.

Lorsque Jacques Chirac décida de suspendre le service national à la suite de son élection à la Présidence de la République, il répondait au souhait d'une majorité de français qui ne voyaient plus dans cette institution qu'un héritage du passé rendu inutile par l'évanouissement de la menace soviétique et devenu inégalitaire au fil des années par la multiplication des artifices dérogatoires. Les avis du personnel politique et des chefs militaires étaient, semble-t-il, moins tranchés et ces derniers se seraient sans doute contentés d'une réforme a minima. D'une manière générale, il ne semble pas que les conséquences de cette suspension sur le lien social aient été, à l'époque, envisagées. Ironie de l'histoire, le débat sur le rétablissement de la conscription ressurgit vingt années plus tard à l'heure où nul ne peut plus éluder le constat de l'entrée en sécession d'une part de la jeune française. Les prises de position en faveur du rétablissement du service national transcendent les partis politiques et reçoivent l'assentiment d'une très large majorité de Français.

2. La désacralisation des symboles.

Le sacré semble indissociable de la vie en société, à tel point qu'il fallut à la République, selon Pierre Nora, trouver « un substitut [à] la religion⁴⁹ ». Deux raisons semblent expliquer le rôle essentiel du sacré : la question métaphysique et la structuration de la société. Le sacré est ce qui distingue du commun, ce qui fonde le plus haut degré de respectabilité. En arrière-plan se pose, aujourd'hui plus qu'hier, la question fondamentale du sens. Régis Debray dans son ouvrage *Jeunesse du sacré*⁵⁰ définit le sacré en ce qu'il « légitime le sacrifice ».

L'article 2 de la Constitution distingue ce qui est du ressort de la République de ce qui caractérise la Nation. Il fait du drapeau et de l'hymne les attributs principaux de la Nation. Il n'est pas étonnant que parmi les rites militaires on trouve ainsi la cérémonie de montée des couleurs qu'accompagne le chant de La Marseillaise.

⁴⁵ QUEMENER Soazig, Marianne, 22/04/2016, *Entre bobos et barbus, la rue Jean-Pierre Timbaud, enclave salafiste au cœur de Paris*.

⁴⁶ GUILLUY, *ibid.*.

⁴⁷ BOUVET Laurent, *L'insécurité culturelle*, Fayard 2015.

⁴⁸ Le Monde, 29/04/2016, *Manuel Valls reconnaît « des erreurs »*.

⁴⁹ NORA Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Gallimard 2011, p256.

⁵⁰ DEBRAY Régis, *Jeunesse du sacré*, Gallimard 2012.

Régis Debray n'en reste pas là ; il ajoute que le sacré est également ce « qui interdit le sacrilège ⁵¹ ». Le constat de la sacralité de la Nation et de ses attributs se trouve, dès lors, à la source d'un questionnement quasi métaphysique du soldat. Les atteintes au drapeau ou à l'hymne national sont sacrilèges et posent, au soldat plus qu'à tout autre citoyen, la question du sens de son sacrifice. Dans son œuvre majeure, *Street without joy*, Bernard Fall, spectateur averti des conflits indochinois, raconte au travers d'une anecdote avoir eu, dès 1953, la certitude de l'échec à venir du corps expéditionnaire français. Sa conviction ne résultait pas d'une analyse tactique ou de l'ampleur des pertes, mais de l'indifférence de deux officiers continuant à jouer au tennis alors que retentissait la cérémonie des couleurs. Il faut plus que jamais éduquer à la sacralité de la Nation dont l'évidence s'est estompée à mesure que le citoyen s'éloignait du soldat.

3. L'affaiblissement de l'école républicaine.

La contestation au sein de certains établissements scolaires de la minute de silence en hommage aux victimes des attentats de janvier 2015 ne fait que confirmer le constat établi près de dix années auparavant dans *Les Territoires perdus de la République*⁵². La communication hésitante du gouvernement à cette occasion traduit autant la volonté d'éviter un phénomène d'essentialisation qu'un véritable malaise. Celui-ci porte à la fois sur la difficulté d'établir un véritable diagnostic de ce mal et sur l'impuissance qui semble affecter les gouvernements successifs dans leurs tentatives de le juguler.

Un double phénomène remet en question le rôle de creuset de la citoyenneté que, depuis la III^e République, on a attaché à l'école républicaine. A la remise en question de l'autorité du personnel enseignant déjà évoquée en 1996 dans le film *Le plus beau métier du monde*, s'est progressivement ajoutée une contestation de l'enseignement dispensé. Marie-Laure Segal, enseignante en philosophie dans un lycée de Trappes fixe également au milieu des années 90 l'émergence de ce phénomène. Ses « cours étaient interrompus car [elle y parlait] de foi et de science⁵³. »

L'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) pose par ailleurs question. Même s'il ne concerne qu'une faible proportion des élèves scolarisés, il convient de noter que le nombre de bénéficiaires a augmenté de 16% au cours des cinq dernières années. Dédié initialement aux enfants scolarisés temporairement en France afin de ne pas les couper de leur culture natale, cet enseignement a été étendu et concerne près de 100 000 enfants. Les enseignants qui le dispensent sont des ressortissants étrangers rétribués par leurs ambassades mais placés sous l'autorité de l'académie. Le Journal du Dimanche révèle en mars 2015⁵⁴ un rapport du Haut Conseil à l'Intégration daté de 2013 et intitulé « Les défis de l'intégration à

⁵¹Ibid.

⁵² Collectif. (3 septembre 2002). *Les territoires perdus de la République : Milieu scolaire, antisémitisme, sexisme. Mille et une nuits.*

⁵³ GUEGUEN Elodie, France inter, 29/04/2016, Trappes : 60 à 80 jeunes partis en Syrie.

⁵⁴ TABET Marie-Christine, le Journal du Dimanche, 1/03/2015.

l'école » qui met en évidence un risque de dérive communautariste. « Certains interlocuteurs craignent même que les ELCO deviennent des catéchismes islamiques⁵⁵ ».

Transition : la crise ou le moment du possible.

La transcription en chinois mandarin du mot crise nous éclaire sur son caractère dichotomique. L'idéogramme est constitué par l'assemblage de deux autres : Wei, opportunité et Ji, danger. La crise est le moment du possible ; le moment d'une hésitation de l'histoire entre l'effondrement ou le sursaut. On se repaît à loisir d'une Histoire de France bornée de crises surmontées. Si ce passé offre des exemples, il n'engendre en revanche aucun déterminisme. L'inaction garantit la chute. La crise présente sera l'occasion d'un nouveau sursaut si les générations en âge d'agir prennent leurs responsabilités devant l'Histoire.

II. La guerre civile comme danger.

A. L'arrière-plan historique.

1. Les risques de la libération.

A la fin du second conflit mondial, les ingrédients d'une guerre civile sont réunis. Des lignes de fractures multiples parcourent la société française. Les résistants s'opposent aux collaborateurs mais également aux « Français de Londres », les gaullistes aux pétainistes et aux communistes, les Comités Locaux de Libération au Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), les atlantistes aux communistes sans que ces oppositions ne soient pour autant exclusives les unes des autres. Les communistes, s'appuyant sur la légitimité que leur confère leur participation à la résistance et leur assise ouvrière, pensent profiter du flottement qui suit la retraite des forces allemandes et l'effondrement du régime de Vichy pour affermir leur emprise sur la société française. Ils disposent avec les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) et les Milices Patriotiques de forces armées structurées aguerris à la lutte clandestine par trois années de guerre.

2. La réponse gaulliste : l'inclusion dans le jeu politique.

Alors que la fin de l'occupation allemande entraîna la Grèce dans une guerre civile entre communistes et royalistes soutenus par les britanniques, rien de tel n'advint en France en dépit d'un terreau plus que favorable. Si la libération s'accompagna de son lot de violences en particulier lors de « l'épuration » et des grèves insurrectionnelles des années 1947 et 1948, le risque d'une guerre civile fut endigué, en France, par trois événements principaux : l'amalgame, l'affirmation d'un particularisme français et la reconnaissance du rôle des communistes. Ces trois événements démontrent l'habileté du général de Gaulle qui, conscient des risques induits par la Libération parvint à prévenir une radicalisation de l'une ou l'autre des forces engagées

⁵⁵ *Ibid.*

dans la lutte contre l'occupant. L'amalgame permit de canaliser les mouvements de résistances vers l'embryon d'armée constitué par les forces françaises libres. L'existence de ces forces avaient par ailleurs permis au général de Gaulle d'associer des Français à la Libération de la France et de revendiquer ainsi une place aux côtés des vainqueurs lors de la signature de l'Armistice. En évitant de ce fait l'établissement, évoqué un temps, d'une administration des territoires libérés par les alliés, le général de Gaulle permit à la France de ne pas tomber sous la coupe américaine. Une telle subordination aurait sans doute entraîné, comme en Grèce, une radicalisation des mouvements communistes. Dès mai 1941, l'écrivain communiste Jean Richard Bloch avait analysé, dans une note intitulée « Le mouvement gaulliste » et rédigée à l'attention du Komintern, « la secrète tendresse⁵⁶ » que nourrissaient des communistes français pour le général de Gaulle. Ce rôle central de la figure du général de Gaulle explique les directives d'apaisement données par Staline à Thorez avant son retour à Paris en novembre 1944. La présence de ministres communistes au sein du GPRF proclamé dès le 3 juin 1944 et l'adoption de mesures sociales fortes sous l'égide du général de Gaulle contribuèrent également à convaincre le parti communiste de la possibilité de s'intégrer à la vie politique plutôt que de recourir à la lutte armée.

3. Le rôle clé d'une idéologie transnationale.

L'emprise idéologique exercée par Moscou sur la classe ouvrière française se matérialise par l'ampleur nouvelle que prend la résistance communiste après la rupture du pacte germano-soviétique. Si des communistes sont morts dès les premières heures de la guerre en luttant contre l'occupant à la fois au sein des armées françaises et des premiers groupes de résistance, il faut attendre l'opération Barbarossa pour que le parti communiste français organise, avec l'accord de l'international communiste le mouvement de résistance clandestin des FTP. Prenant la parole devant le comité exécutif du Komintern réuni en séance extraordinaire le 22 juin 1941, Dimitrov déclare que « les partis communistes des pays capitalistes doivent développer une large campagne pour apporter un appui sans limite à l'Union soviétique »⁵⁷. Maurice Thorez transcrit les directives de l'International aux communistes français dans un télégramme en date du 25 juin 1941 : "le moment est venu de rechercher et d'organiser des contacts directs avec le mouvement gaulliste, dont les partisans comprennent que la lutte héroïque du peuple soviétique contre l'agression hitlérienne répond aux intérêts du peuple français et que la libération de la France est liée à la victoire de l'Union soviétique. La collaboration doit s'établir sur la base suivante. Lutte commune pour libération nationale. Efforts communs contre l'ennemi commun, le fascisme allemand".

⁵⁶ SOUTOU Georges-Henri et ROBIN HIVERT Emilia, *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Presses Paris Sorbonne, 2008, p6.

⁵⁷ SOUTOU et ROBIN HIVERT, op.cit., p7.

B. L'affirmation d'une radicalité.

1. La quête identitaire.

Le lien qui unit la France et l'Algérie est, on l'a vu, très spécifique et la question identitaire affecte de manière importante les binationaux franco-algériens. Il est dès lors peu étonnant de trouver parmi les terroristes qui ont frappé la France une très grande majorité de binationaux franco-algériens. Ces jeunes se sentent bien souvent en partie étranger à la culture de la France, pays où ils vivent, et très attachés à leurs racines algériennes, terre où ils ont peu voire jamais vécu. Pourtant le pouvoir algérien entretient une certaine méfiance à leur égard⁵⁸ au point de leur interdire d'accéder à de hautes fonctions par le biais de l'article 51⁵⁹ de la nouvelle Constitution adoptée le 7 février 2016 à une très large majorité. Le cas des footballeurs Yassine Benzia, Sofiane Feghouli, Yacine Brahimi ou Nabil Fekir est assez symptomatique des effets du double attachement. Binationaux franco-algériens courtisés tous les quatre par la fédération de football algérienne, les trois premiers ont choisi d'opter pour le pays d'origine de leurs parents plutôt que pour celui de leur propre naissance où ils résident et jouent ou ont joué au football. Benzia, membre des équipes de France de jeunes, a finalement choisi de porter les couleurs algériennes à l'âge adulte. Feghouli a fait le même choix⁶⁰, ajoutant à l'attention de ses coreligionnaires : « si j'ai un conseil à donner à ces nouveaux jeunes, c'est de ne pas hésiter, d'opter pour le pays de leurs parents, c'est un principe à ne pas discuter. Il ne faut pas oublier l'histoire entre la France et l'Algérie, où il a eu des choses très graves qui se sont produites par le passé. Juste pour cela, je leur demande de jouer pour l'Algérie. » Mais cette question n'est pas récente. Deux des principaux vecteurs d'assimilation à la communauté nationale ont disparu avec l'effacement des classes populaires « indigènes » des banlieues où se regroupent les populations immigrées et la suspension d'un service militaire, qui, en dépit de ses imperfections et jusqu'à sa suspension, joua le rôle de creuset assimilateur à la communauté nationale. Dans ce contexte, on peut légitimement se poser la question de la pertinence du traitement extraordinaire, au sens littéral, dont bénéficient les binationaux franco-algériens au regard de leurs obligations militaires⁶¹. Si des accords bipartites règlent généralement la question des binationaux en considérant que les obligations militaires doivent être effectuées dans le pays de résidence, une convention spécifique régit, depuis 1983, le cas particulier des franco-algériens en laissant à chacun le choix du pays dans lequel il se soumet à ce devoir civique. Il semble pourtant assez évident que les éventuelles difficultés d'identification à la société française d'un jeune binationnel franco-algérien ne seront pas résolues par la conscription algérienne. Le Maroc n'est pas en reste et s'intéresse de près au sort

⁵⁸ ABANE Meziane, Le pouvoir algérien n'aime pas les binationaux, sauf ses joueurs de foot, *Le Monde Afrique*, 4 février 2016.

⁵⁹ « La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques. »

⁶⁰ PRAUD Pascal, Sofiane Feghouli, les mots qui choquent ?, *Le Point*, 6 février 2016.

⁶¹ SOREL-SUTTER, op.cit., emplacements 1009 à 1024.

de ses binationaux installés sur le sol métropolitain. Il développe une politique de lobbying très volontariste qui fait dire à Malika Sorel-Sutter que « certaines personnalités [de la communauté marocaine à l'étranger] ont même été officiellement investies par le Roi du Maroc de missions pour œuvrer au « rayonnement de la mère patrie », le royaume chérifien, et qui – et c'est là que cela devient inacceptable – se retrouvent, y compris en France, au cœur du pouvoir politique. »⁶²

Mais, selon le géographe Christophe Guilluy, ce phénomène de quête identitaire est à l'œuvre au sein de l'ensemble de la jeunesse des classes populaires. « La question identitaire a aujourd'hui intégré discrètement le champ politique. Elle sera de plus en plus visible demain car elle est devenue une question centrale pour les jeunes générations qui pour l'essentiel ne se déterminent plus sur l'axe traditionnel gauche/droite.»⁶³ Il met en parallèle le phénomène de réislamisation d'une partie de la jeunesse des banlieues et l'attrait d'autres pour le Front National.

2. La contestation du modèle sociétal par une jeunesse sans attache ni repère.

La conjonction de plusieurs facteurs explique l'entrée en sécession d'une partie de la jeunesse issue de l'immigration. Si cette jeunesse n'a pas l'exclusivité de la contestation sociale comme en témoignent des mouvements aussi divers que les Veilleurs ou Nuit Debout, force est de reconnaître que son potentiel de violence semble davantage préoccupant que celui de ces deux mouvements. Le déracinement et la quête identitaire qui en résulte ont rencontré une France en plein doute sur sa propre identité. Les difficultés socio-économiques et l'instauration de « zones de non-droit⁶⁴ », selon les propres mots de la présidente de la commission d'enquête du Sénat sur les réseaux djihadistes, ont favorisé le développement des trafics, en particulier de stupéfiants. L'espérance de vie y est courte mais l'argent facile. Marseille apparaît comme le stéréotype de cette dérive où les trafics entraînent d'incessants règlements de compte. Déracinement identitaire et dérive crapuleuse se sont conjugués à l'affirmation d'un Islam radical dont les prémices sont visibles dès les années 90⁶⁵. La rencontre s'est produite dans les prisons, à l'instar de Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly croisant à Fleury-Mérogis les pas de Djamel Beghal, mais également au sein des mosquées salafistes installées dans les quartiers. L'ancien procureur général de Paris rappelait par ailleurs les difficultés qu'engendrent une délinquance de plus en plus précoce : «ils sont condamnés quand ils ont une vingtaine d'années et ressortent libres à la trentaine, dans la force de l'âge»⁶⁶. Selon Pierre Conesa le rôle

⁶² SOREL-SUTTER, *op.cit.*, emplacements 1512.

⁶³ GUILLUY, *op.cit.*, emplacement 1028.

⁶⁴ Europe 1, 23/03/2016, *Nathalie Goulet* : « On a laissé prospérer des zones de non-droit en France ».

⁶⁵ GUEGUEN Elodie, France inter, 29/04/2016, Trappes : 60 à 80 jeunes partis en Syrie.

⁶⁶ Le Figaro, 18/11/2015, François Falletti, procureur général près la cour d'appel de Paris devenu avocat.

de la prison doit cependant être relativisé puisque « 80% des jeunes qui partent en Syrie ne sont pas passés par la case prison. ⁶⁷»

3. Les ingrédients d'une dérive insurrectionnelle.

La société française présente tous les ingrédients d'une possible dérive insurrectionnelle dont l'élément déclencheur pourrait être la sécession ouverte d'une partie des « 100 Molembeeks », selon l'expression du ministre de la ville. Une sécession de fait existe dans ces espaces « à part » où s'établissent des mœurs et des lois coutumières en rupture avec le reste de la société. Paris-Match révélait ainsi en avril 2016⁶⁸ l'existence d'un tribunal islamique dans la cité de la Reine-Jeanne à Avignon. « Aucune des parties ne [doit] introduire de recours devant les autorités de la République », une fois le jugement prononcé et « retranscrit dans un document officiel⁶⁹ ».

La collusion qui existe entre les différents réseaux de trafiquants et la radicalisation islamique et qui a fait dire à Olivier Roy qu'on assiste à une islamisation de la radicalité, offre aux apprentis terroristes les ressources matérielles clandestines dont ils ont besoin. Les saisies d'armes réalisées par le service des douanes sont en très forte hausse, + 40% entre 2014 et 2015, sur l'ensemble des territoires. Cette hausse ne traduit pas nécessairement une augmentation équivalente du trafic mais témoigne de l'importance du vivier d'armements disponible sur le territoire en dépit d'une législation particulièrement contraignante. L'arrestation de Reda Kriket a ainsi permis la découverte dans son appartement d'Argenteuil d'un arsenal impressionnant : 5 fusils d'assaut kalachnikov, 1 pistolet mitrailleur, sept armes de poing et de très nombreuses munitions⁷⁰. Les saisies effectuées en janvier 2016 dans le sud-est et en avril de la même année à Angoulême⁷¹ donnent une idée de la ressource disponible.

Sont ainsi réunis dans la France contemporaine les deux composantes d'une menace profonde et pérenne : une volonté d'agir et la capacité de la transcrire en actes.

C. L'émergence d'un contre-discours.

1. Une assise métapolitique.

La mise en question du fonctionnement de l'Etat et de la société est l'œuvre de ce que l'on appelle communément la « société civile ». Sous les effets conjugués du quasi consensus politique autour du modèle néolibéral et du discrédit dont souffre la politique en général⁷², ont émergé deux types de mouvements dont

⁶⁷ SOUBROUILLARD Régis, Marianne, 19/01/2015, « *La radicalisation salafiste est un sujet tabou depuis longtemps.* »

⁶⁸ AIT AOUDIA Djaffer, Paris Match, n°3490, 7 au 13 avril 2016, *Avignon la Reine-Jeanne, ce n'est pas la Cité des Papes mais la République des Salafistes.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Conférence de presse de François Molins le 30/03/2016.

⁷¹ Pour un total éloquent de 31 armes longues, 25 armes de poing, 10 000 munitions, 5 grenades.

⁷² CEVIPOF, Baromètre de la confiance en politique / Vague 7, janvier 2016. 12% des personnes interrogées font confiance aux partis politiques.

le caractère commun est leur prise de distance avec les partis politiques. Ils trouvent un écho dans un processus plus global de défiance à l'encontre des élites qui s'est déjà exprimé en Europe par le biais de mouvements tels que Siriza et Podemos. En France, les mouvements se distinguent par leur prétention affirmée ou non à un exercice immédiat de responsabilités. D'un côté on trouve les courants à vocation intellectuelle tels que les Veilleurs qui interrogent le fonctionnement actuel de la société au prisme de l'enseignement des grands penseurs. Nés à la suite des manifestations contre la loi Taubira, les Veilleurs ont été rejoints récemment par Nuit debout, mouvement issu de la contestation contre la loi El Khomri. Ce dernier mouvement bénéficie d'un écho médiatique beaucoup plus large et dissimule difficilement une tendance à peine voilée à l'anarchisme. En parallèle émergent des courants dits « citoyens » qui s'éloignent de la définition gramscienne de la métapolitique et capitalisent davantage sur le discrédit dont souffrent les partis et personnalités politiques. A l'approche de l'élection présidentielle de 2017, se structure ainsi une offre « métapolitique » dans la mesure où elle vise à porter une candidature extérieure aux partis traditionnels. Parmi ces mouvements on trouve La Transition⁷³ qui revendique clairement son origine : « nous sommes ces neuf Français sur dix qui ne font plus confiance aux partis politiques ». LaPrimaire.org établit le même constat et entend rétablir « un pouvoir politique représentatif des citoyens » en organisant « une Primaire Démocratique Ouverte » par le biais d'internet. La Primaire des Français amalgame 6 mouvements citoyens et ambitionne d'obtenir 75 000 signatures⁷⁴ en appui de sa pétition qui vise à légitimer une candidature issue de la société civile et s'affranchissant des clivages traditionnels à l'élection présidentielle de 2017.

2. L'établissement d'une contre-société

Si ces mouvements ne peuvent prétendre incarner la « France périphérique », ils viennent confirmer le constat établi par Christophe Guilluy d'une rupture consommée entre le peuple et les élites dirigeantes. Ils rejoignent la cohorte des initiatives locales ou sectorielles qu'énumère le général Soubelet : « Bonnets rouges, Bonnets verts, Pigeons, Moutons, Dindons, Poussins et Abeilles »⁷⁵. Ces initiatives témoignent de l'ampleur et de la diversité de la dynamique contestatrice. Comme le souligne l'ancien directeur des opérations de la gendarmerie, ce sont « les intérêts individuels et catégoriels [qui] mobilisent les énergies ». Ces initiatives n'ont pas nécessairement une identité régionale aussi marquée que celle des Bonnets rouges mais elles ont en commun la remise en question du modèle socio-économique dominant. Elles sont également le moyen d'expression de tous ceux qui, appartenant à la « France périphérique, s'estiment victimes des évolutions économiques ou sociales contemporaines. Et Christophe Guilluy d'affirmer ainsi en

⁷³ la-transition.fr/Accueil/QuiSommesNous.sls

⁷⁴ Le 7 mai 2016, le site petition.laprimairedesfrancais.fr revendiquait 69100 signatures.

⁷⁵ SOUBELET Bertrand, Tout ce qu'il ne faut pas dire, Plon numérique, emplacement 789.

préambule à son dernier ouvrage : « c'est sur ces territoires, par le bas, que la contre-société se structure en rompant peu à peu avec les représentations politiques de la France d'hier. »⁷⁶

Alors que la France s'est construite au fil des siècles par l'affirmation progressive d'une idée nationale plus forte que les spécificités régionales, l'émergence de ces contestations qui confirment « la segmentation de la société⁷⁷ » porte en germe un risque de délitement de la Nation.

3. Le risque d'une contre-radicalité.

Pour comprendre l'évolution à l'œuvre au sein de la société française, il convient de s'intéresser non à ses marges mais aux tendances lourdes qui animent son corps principal. Si des événements tels que les tensions communautaires qui ont émaillé la Corse à la fin de l'année 2015 reçoivent un écho médiatique important, ils ne sont pourtant qu'un symptôme d'une évolution plus profonde de la société française. Ce mouvement du temps long dont les effets commencent à se matérialiser pourrait être assimilé à ce que Freud a appelé le « retour du refoulé ». La France est historiquement une terre d'accueil du fait de sa tradition assimilatrice qui a permis une association rapide des nouveaux arrivants au destin national. La mondialisation et la volonté dogmatique d'en faire une société multiculturelle ont bousculé les repères traditionnels. Les manifestations extérieures et ostensibles d'un Islam décomplexé heurtent une France dont l'histoire témoigne d'un rapport conflictuel au fait religieux. Napoléon contraignit le Judaïsme à s'adapter aux spécificités de la culture française avec le Traité de Bayonne en 1807. Deux siècles plus tard, le rapport du Catholicisme à la République fut scellé par la Loi de 1905. Rien de tel n'est encore advenu avec l'Islam et de l'absence d'une salutaire clarification naît une profonde défiance. L'étude de l'IFOP intitulée « Regards croisés sur l'Islam en France et en Allemagne » publiée en avril 2016 montre que 47% des Français considèrent que l'Islam est « plutôt une menace pour l'identité de notre pays ». Ils sont également 68% à considérer que les musulmans et les personnes d'origine musulmane ne sont pas bien « intégrés dans la société française ». Ces chiffres sont similaires à leur niveau de 2010 et n'ont pas connu une inflation particulière à la suite des attentats de janvier et novembre 2015. La tendance est donc « lourde ». Quand une majorité de la population exprime une telle défiance on peut s'attendre à ce que ses franges les plus radicales envisagent la possibilité d'un recours à la violence. On ne peut dès lors s'étonner des propos du directeur général de la sécurité intérieure (DGSI) : « [la menace islamiste] est de nature à déstabiliser notre société : nous surveillons aussi des groupes extrémistes à l'opposé du spectre, qui n'attendent que de nouveaux actes terroristes pour engager une confrontation violente.⁷⁸ »

⁷⁶ GUILLUY Christophe, *La France périphérique*, emplacement 65, Flammarion numérique.

⁷⁷ SOUBELET Bertrand, *op.cit.*, emplacement 802.

⁷⁸ Audition conjointe de M. Bernard Bajolet, DGSE et de M. Patrick Calvar, DGSI, 27 février 2016, Sénat.

III. La renaissance comme opportunité.

A. Le processus de gestion d'une crise.

Dans la situation de crise à laquelle la France est aujourd'hui confrontée, la contribution des armées s'entend principalement sous l'angle des moyens. Aussi importante que soit cette contribution elle n'en apparaît pas pour autant comme décisive. La confusion des temporalités et la dilution des rôles au sein du processus de gestion des crises semblent davantage préoccupantes que le volume des forces déployées. La connaissance de la méthodologie militaire de planification des opérations est susceptible d'apporter une clarification de ce processus car elle prévoit et encadre les interactions entre l'ordre politique et son pendant militaire. Les élites dirigeantes ont perdu la notion du temps long que les historiens⁷⁹ affectionnent et qui faisait la grandeur de la politique. « Leurs décisions sont placées sous le sceau de l'immédiateté. Elles ne s'inscrivent pas dans une perspective historique. »⁸⁰ La communication remplace souvent l'action et « tout est ramené à de vulgaires exercices de communication, à une heure où l'impératif pour tout un chacun est d'offrir, en toutes circonstances, un visage sympa et confiant. »⁸¹

Notre faiblesse principale, dans la lutte dans laquelle nous sommes engagés, est l'absence d'une structure interministérielle dédiée à la planification et à la conduite des actions qui doivent empêcher le délitement de la Nation et la prolifération de la menace islamiste.

Cette structure semblable dans son fonctionnement à un état-major militaire, devrait être placée sous les ordres d'une personnalité aguerrie à l'action publique mais éloignée des clivages partisans. Elle pourrait prendre le nom de « Haut-commissariat à la sécurité nationale » et aurait la charge de la préparation, de la rédaction et de l'exécution du plan d'opérations qui permettra, dans le temps long, de répondre au défi auquel nous sommes confrontés.

1. Préparation :

La définition du cadre de l'action est du ressort du Président de la République. Ce cadre éminemment politique comprend l'expression de l'état final à atteindre pour mettre un terme à la crise, les conditions de l'engagement (national ou en coalition) ainsi que les données spatio-temporelles. Cette première étape permet d'initier le travail de l'état-major. Celui-ci soumet en retour à la validation du pouvoir politique des options de réponse qui diffèrent par la nature et le volume des moyens engagés mais convergent vers le même état final.

⁷⁹ Fernand Braudel en particulier

⁸⁰ SOREL-SUTTER, op.cit., emplacement 370.

⁸¹ Ibid, emplacement 424.

2. Rédaction du plan :

Le plan est rédigé par l'état-major sur la base de l'état final recherché et de l'option de réponse avalisés par le pouvoir politique. Il détaille les actions devant provoquer les effets générateurs du nouvel état de stabilité attendu. Il prévoit des « avenants » en cas d'évolution de la situation pour faire face à une menace nouvelle ou profiter de la survenue d'une opportunité. L'expérience des engagements modernes au sein des populations a conduit au développement d'une approche dite globale qui associe aux opérations militaires, des actions d'environnement portant sur les champs politiques, économiques et « informationnels ». Les militaires ont ainsi développé une compétence particulière dans l'intégration d'actions interministérielles.

3. Exécution du plan :

Si la conduite des opérations est du ressort du chef d'état-major des Armées, celui-ci œuvre sous la supervision du Président de la République auquel il rend des comptes réguliers. Des outils de mesures, intégrés au plan dès sa conception, permettent d'en évaluer l'efficacité et d'initier des mesures correctives en cas de nécessité. Les éventuelles actions n'entrant pas dans le cadre politique initialement défini mais rendues nécessaires par l'évolution de la situation sont soumises à l'aval du pouvoir politique.

On objectera que les opérations contemporaines n'ont pas couronné de succès le processus ainsi décrit et que les vœux pieux ne viendront pas à bout de l'exigence médiatique d'immédiateté des résultats. Cet état de fait résulte avant tout de la confusion à l'œuvre tant dans le champ de la temporalité que dans celui des responsabilités. La connaissance du processus militaire de gestion des crises s'avère plus que jamais nécessaire à mesure qu'adviennent les générations de dirigeants totalement étrangères au fait militaire. Le général Beaufre plaidait pour que la stratégie ne soit plus l'apanage que des seuls militaires, souhaitons qu'il soit entendu.

B. Un conflit de type révolutionnaire

1. La population comme centre de gravité.

Même s'il a été prononcé au plus haut niveau de l'Etat⁸², le mot guerre peine à retranscrire la réalité de la situation actuelle. D'une part parce que l'inconstance de la menace ne permet pas une mobilisation totale des ressources de l'Etat, d'autre part parce que la difficulté à définir l'ennemi empêche la mise en œuvre d'une réponse adéquate. La France, à l'instar de la plupart des pays occidentaux, est engagée dans un affrontement aux accents révolutionnaires. Il ne vise pas la destruction d'un corps de bataille ou l'obtention d'une victoire tactique, mais l'affaiblissement de notre volonté par la déstabilisation de la population. Cette forme de

⁸² Discours de Manuel Valls à l'Assemblée Nationale le 13 janvier 2015 : « « Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical.

conflit que ses armées ont connue, au sortir de la Seconde Guerre Mondiale dans l'ancien empire colonial puis plus récemment en Afghanistan, la France est en voie de l'expérimenter sur son propre sol. Les cibles des terroristes sont avant tout symboliques. Si les attentats peuvent causer des pertes massives, elles ne sont cependant pas de nature à déstabiliser profondément une société. Les plus cyniques diront qu'elles sont somme toute limitées si on les compare au nombre de tués sur les routes. Mais ce qui distingue un accident de la circulation d'un attentat c'est que ce dernier est la transcription en actes de la volonté destructrice d'un ennemi. Il est l'expression d'une menace dont la matérialisation véhicule un sentiment de peur et d'insécurité. Remarquables observateurs des sociétés occidentales et de leurs faiblesses, les islamistes radicaux ont bien compris l'importance du mouvement de fragmentation à l'œuvre au sein des sociétés occidentales. Leur objectif n'est donc pas seulement d'instiller la peur. Ils cherchent, conformément aux prescriptions d'Abu Mussab al-Suri, à « dresser les communautés les unes contre les autres et [à] déclencher une guerre civile qui fera imploser la société française⁸³ ». Roger Trinquier dénonçait déjà ce procédé inhérent aux conflits révolutionnaires: « l'assaillant s'efforce d'exploiter les tensions internes du pays attaqué, les oppositions politiques, idéologiques, sociales, religieuses, économiques, susceptibles d'avoir une influence profonde sur les populations à conquérir.⁸⁴ » Cette conscience du rôle central de la population dans les conflits révolutionnaires l'avait conduit à développer l'idée de son implication dans la lutte : « pour que l'habitant échappe à la menace des organisations ennemies, pour qu'il cesse d'être une cible isolée qu'aucune force de police n'est en mesure de protéger, nous devons le faire participer lui-même à sa propre défense⁸⁵. »

2. L'étranger comme zone refuge.

Les mouvements insurgés à l'œuvre dans les conflits révolutionnaires ne peuvent se développer sans un soutien extérieur. Etablis dans la clandestinité jusqu'à ce que les conditions d'une insurrection soient réunies, ces mouvements ont besoin de fonds, d'un entraînement adapté et d'un soutien logistique pour assurer leur montée en puissance. Les conflits révolutionnaires ont démontré l'importance que revêt l'existence de « zones refuges » en territoire étranger. Tunisie pendant la guerre d'Algérie, Chine dans le cas de l'Indochine puis du Vietnam et plus récemment le Pakistan lors du conflit afghan jouèrent ce rôle. Le colonel Roger Trinquier expliquait déjà en 1961 dans *La guerre moderne* l'importance de ces bases arrière : « le soutien matériel, l'assurance d'une aide puissante et continue venant de l'extérieur sont les éléments essentiels du maintien d'un moral élevé chez les combattants de l'intérieur⁸⁶. » Les enquêtes sur les attentats qui ont frappé la France depuis 2012, mettent en évidence de telles connexions. Molembeek apparait aux

⁸³ KEPEL Gilles : « *L'objectif de l'État islamique ? Déclencher une guerre civile en France* », Le Figaro, 18/12/2015.

⁸⁴ TRINQUIER Roger, *La guerre moderne*, Economica 2008, p 5.

⁸⁵ *Ibid*, p26.

⁸⁶ *Ibid*, p 91.

yeux des Français comme la zone refuge d'un étranger proche où la dérive communautariste offre une protection redoutablement efficace et un soutien logistique en phase avec les réseaux de trafiquants. On note par ailleurs l'importance des séjours en zone de djihad dans le parcours des auteurs des attentats les plus récents. Mohamed Merah avait séjourné dans des camps d'entraînement au Pakistan et les frères Kouachi, auteurs de l'attaque de Charlie Hebdo, s'étaient rendus au Yémen pour y recevoir un entraînement militaire. La tendance actuelle semble être davantage à un apprentissage du combat directement dans les zones de guerre, dans les rangs d'un « Etat islamique » qui instrumentalise le retour des combattants dans leur pays d'origine pour y semer la terreur.

3. L'islamisme comme idéologie.

Si le communisme a été, après la seconde guerre mondiale, le ressort idéologique des conflits révolutionnaires, l'islamisme radical l'a supplanté à partir des années 90 après l'avoir vaincu en Afghanistan. La force de ces idéologies est d'offrir une bannière sous laquelle se rassemblent des combattants issus d'horizons différents. Elles viennent concurrencer le sentiment d'appartenance nationale. Selon Olivier Hanne, Ben Laden est l'instigateur de ce mouvement pour la mouvance islamiste : « [il] constitue un réseau international à partir de la ressource des combattants étrangers hors-sol qui n'ont plus en commun que le combat et l'idéologie islamiste ». L'islamisme et ses zéloteurs jouent sur l'ambiguïté de leur relation à l'Islam pour investir les sociétés occidentales. Mais là encore ils ne font qu'appliquer les principes des conflits révolutionnaires : « la période de préparation, qui précède l'ouverture des hostilités, se fait en général sous le couvert d'un parti politique à l'existence légale ; nos adversaires peuvent donc s'introduire à l'intérieur de nos frontières et sous la protection même de nos lois⁸⁷. »

Ils poussent à une essentialisation de cette religion par les autochtones pour réduire le débat à une question fermée : pour ou contre l'Islam.

C. Eléments de planification d'une réponse stratégique à la crise.

1. Le cadre de l'action

a) Proposition d'état final recherché.

Elément fondateur de la planification d'une opération, au même titre que la définition du problème, l'énonciation de l'état final recherché (EFR) est du ressort de l'autorité politique. Toute planification vise à définir les actions nécessaires à la production des effets qui garantiront un changement de l'état initial vers l'état final. Face à la menace qui affecte aujourd'hui la France, on ne trouve pour l'heure nulle trace de l'énonciation de cet EFR dans les prises de parole politiques. L'objectif annoncé de la destruction de l'Etat

⁸⁷ TRINQUIER, *op.cit.*, p 22.

Islamique ne peut être assimilé à un EFR dans la mesure où son atteinte ne garantit pas l’effacement de la menace.

L’EFR doit être non partisan et obtenir l’assentiment général. Dans le cas qui nous préoccupe, l’énoncé suivant est susceptible de correspondre au besoin : « **La sécurité des citoyens est garantie sur le territoire national** ».

b) Hypothèses.

Il peut être nécessaire de formuler des hypothèses lorsque l’absence de certaines données est susceptible de perturber le déroulement de la planification. Ces hypothèses sous-tendent le processus. Leur remise en question est susceptible d’en affecter la cohérence, voire de le remettre totalement en question.

- La combinaison des moyens dont dispose l’Etat est suffisante pour contrer la menace sur le territoire national.
- La population accepte la restriction temporaire de certaines libertés.
- L’Etat est capable d’assurer simultanément son fonctionnement normal et la lutte contre la menace.

Ces hypothèses sont l’objet d’une vigilance permanente tout au long de la planification et de la résolution de la crise afin de pouvoir préparer les mesures correctives que leur infirmation imposerait.

c) Principaux faits et conclusions associés.

L’analyse des faits principaux qui émergent de l’étude de la situation permet d’en tirer des déductions qui conduisent à des conclusions. Ces conclusions sont à la base du travail de planification. Elles permettent une détermination objective de l’enchaînement des actions à réaliser dans l’espace et le temps pour atteindre les conditions préalables à l’établissement de l’EFR.

FAIT	DEDUCTION	CONCLUSION
1. La conscription est suspendue depuis 20 ans en France.	1.1 La population française n’est pas formée pour réagir face au développement d’une menace.	1.1.1 La vigilance, les réactions en cas d’attaque et les gestes de premiers secours doivent être enseignés dès l’école primaire.
	1.2 La population n’offre pas un réservoir de supplétifs formés.	1.2.1 Cet enseignement doit être complété à l’entrée dans l’âge adulte d’une formation pratique.
		1.2.2 Les agents de l’Etat doivent être rappelables pendant 5 années après leur départ de l’administration.
2. Les forces de sécurité ne contrôlent pas certaines zones du	2.1 L’ennemi dispose potentiellement de zones refuges sur le territoire	2.1.1 La population doit être employée comme un relais des services de sécurité pour mailler le territoire.

territoire.	national.	
	2.2 Les forces de sécurité n'ont pas les moyens de quadriller l'ensemble du territoire	2.2.1 L'ennemi doit être canalisé vers des zones contrôlées. 2.2.2 Des informateurs doivent être recrutés dans les zones les moins contrôlées.
3. Des actes terroristes ont été commis par des nationaux.	3.1 L'ennemi dispose de relais au sein de la population.	3.1.1 La population doit être dissociée des activistes. 3.1.2 La population doit rejeter les activistes.
	3.2 Une partie de la population ne se reconnaît pas dans la Nation.	3.2.1 Le sentiment d'appartenance à la Nation doit être développé.
4. L'ennemi dispose de soutiens à l'étranger.	4.1 Il existe des flux importants entre la France et les zones de djihad.	4.1.1 Les zones de djihad doivent être isolées.
5. Il y a une porosité entre délinquance et terrorisme.	5.1 Les réseaux terroristes s'approvisionnent localement.	5.1.1 Les réseaux de trafiquants doivent être coupés des terroristes.
6. Les terroristes agissent au nom de l'idéologie islamiste.	6.1 L'islamisme est un vecteur de recrutement.	6.1.1 L'image de l'idéologie islamiste doit être dégradée.

d) Mission.

La mission assignée aux forces armées dans le cadre du processus de lutte contre la menace islamiste et le risque de délitement de la communauté nationale pourrait être formulée de la manière suivante :

« Agissant en étroite coordination avec l'ensemble des services de l'Etat, planifier et conduire des actions interministérielles sur le territoire national et sur les théâtres d'opération afin de renforcer la cohésion de la Nation et de neutraliser les organisations et individus susceptibles de porter atteinte aux intérêts nationaux. »

e) Intention.

L'intention est la ligne directrice fixée par le commandant des opérations. Elle est l'idée force à laquelle on se réfère tant dans la planification que dans la conduite. Dans la situation qui est celle de la France, elle pourrait être la suivante :

« Tout en faisant effort sur la maîtrise dans l'emploi de la force, je veux empêcher tout accroissement des tensions au sein de la société française. »

2. Concept de l'opération

a) Objectifs opératifs

Quatre objectifs opératifs (OO) doivent être remplis pour permettre l'établissement de l'état final recherché :

OO1 : Les réseaux d'activistes sont neutralisés.

OO2 : Le sentiment d'appartenance à la Nation est général.

OO3 : La société française est protégée contre toutes les formes de la radicalité.

OO4 : La société française est confiante en son avenir.

b) Les lignes d'opérations

Ces objectifs appartiennent à des domaines très divers. Leur atteinte est conditionnée par un enchaînement logique et chronologique d'actions dans l'espace et le temps que l'on nomme ligne d'opération (LO)⁸⁸. Dans le cas ici étudié elles sont au nombre de quatre et portent tant sur l'aspect sécuritaire que sur les perceptions :

LO1 : Neutraliser

LO2 : Unir

LO3 : Dissuader

LO4 : Rassurer

c) Conditions décisives.

La progression sur une ligne d'opérations est scandée par l'atteinte successive de conditions considérées comme décisives⁸⁹. L'atteinte de ces conditions permet de matérialiser les progrès effectués et d'évaluer tant la pertinence des actions réalisées que la manière avec laquelle elles ont été effectuées. Les conditions suivantes peuvent ici être considérées comme décisives :

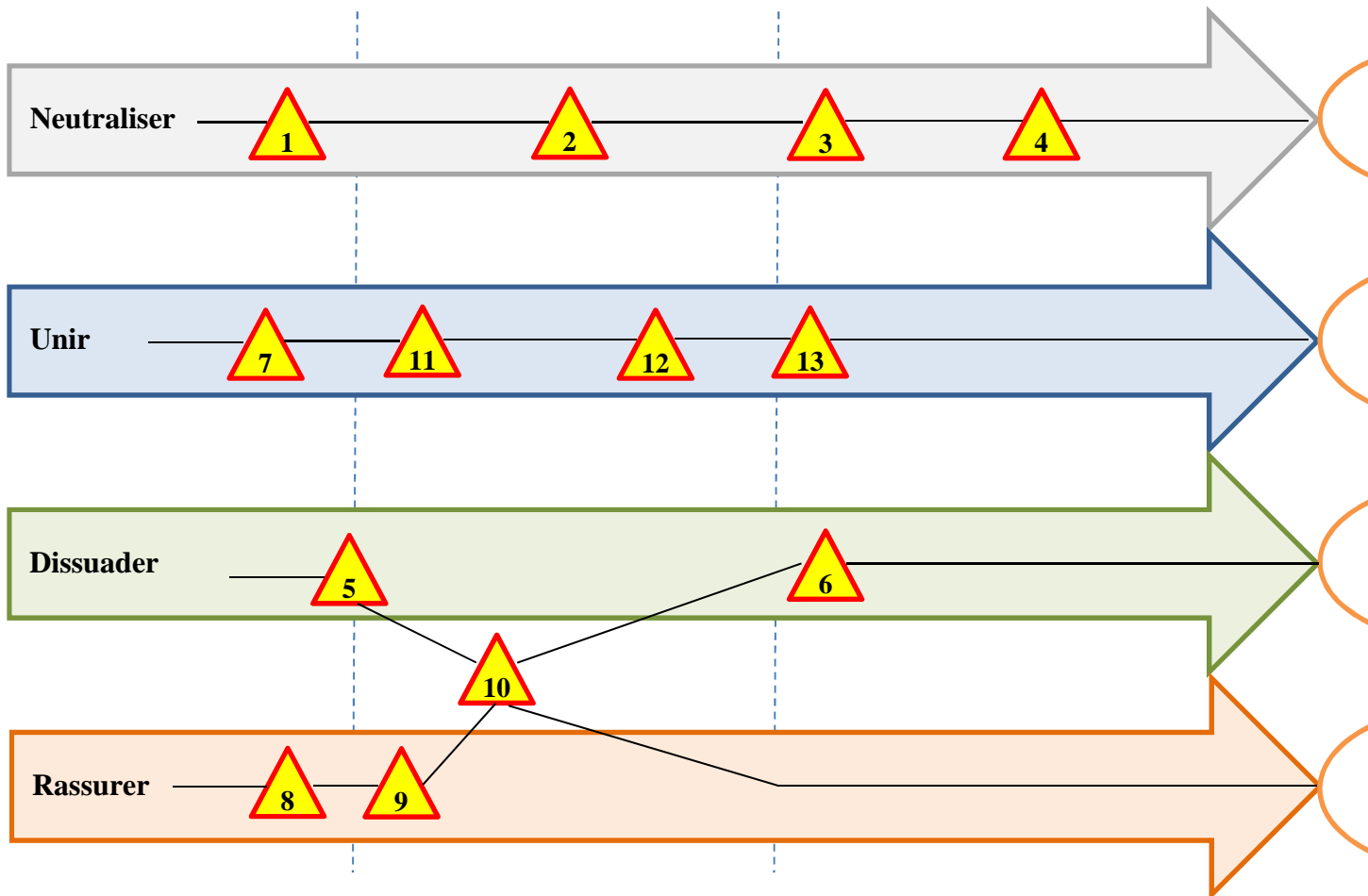
1. Les zones refuges sont contrôlées.
2. Les flux logistiques sont interrompus.
3. Les zones de djihad sont isolées.
4. Le maillage du territoire est assuré.
5. L'islamisme est discrédité.
6. Le recrutement est tari.
7. Un récit national unificateur est enseigné.
8. Le sentiment d'impunité des délinquants est dégradé.
9. Le sentiment d'insécurité est réduit.
10. Les représentants de l'autorité sont respectés.
11. Un projet de société unificateur est formulé.
12. Les revendications corporatistes ou individualistes sont jugulées.
13. Le sens de l'intérêt collectif est rétabli.

La constitution de la structure de planification et de conduite des opérations pourrait être considérée comme décisive. Etant commune à l'ensemble des lignes d'opérations, il est préférable de la considérer comme une condition préalable.

⁸⁸ AJP-5, *In a campaign or operation, a line linking decisive points in time and space on the path to the centre of gravity.* (NTMS - NATO Agreed),

⁸⁹ Op.cit., *A combination of circumstances, effects, or a specific key event, critical factor, or function that when realised allows commanders to gain a marked advantage over an opponent or contribute materially to achieving an operational objective.*

d) *Le concept d'opération*



1. Les zones refuges sont contrôlées.
2. Les flux logistiques sont interrompus.
3. Les zones de djihad sont isolées.
4. Le maillage du territoire est assuré.
5. L'islamisme est discrédité.
6. Le recrutement est tari.
7. Un récit national unificateur est enseigné.
8. Le sentiment d'impunité des délinquants est dégradé.
9. Le sentiment d'insécurité est réduit.
10. Les représentants de l'autorité sont respectés.
11. Un projet de société unificateur est formulé.
12. Les revendications corporatistes ou individualistes sont jugulées.
13. Le sens de l'intérêt collectif est rétabli.

3. Contributions

a) Politique.

Le rôle du pouvoir politique est à la fois déterminant et délicat. Déterminant par qu'il est par essence premier et donne le tempo des actions interministérielles qui sont conduites à son instigation. Délicat parce que la lutte dans laquelle nous sommes engagées nécessite une grande maîtrise et un grand courage. Il faut une grande maîtrise pour éviter que sous le coup d'événements tragiques, autrement dit de la terreur, des décisions contreproductives ne soient prises. Quant au courage, il est nécessaire pour prendre les mesures impopulaires qu'impose la menace à laquelle nous sommes confrontés.

Le colonel Trinquier souligne deux conditions d'ordre politique, qu'il juge essentielles à une victoire dans un conflit révolutionnaire :

- « La première condition à réaliser pour gagner une guerre révolutionnaire, c'est de définir et de situer l'adversaire pour que les coups qui lui sont destinés portent juste⁹⁰. »
- « Le moyen le plus sûr pour dévoiler nos adversaires sera donc de décréter l'état de guerre le plus tôt possible, au plus tard lorsque les premiers symptômes de la lutte ouverte se seront révélés : attentats politiques, terrorisme, guérilla, etc.⁹¹ »

b) Militaire.

L'emploi des forces armées sur le territoire national, en dehors du cadre très spécifique de l'état de siège, pose plus de questions qu'il n'apporte de solutions. Au terme de cette étude il apparaît cependant essentiel d'envisager la contribution des forces armées en premier lieu en termes de capacités de planification et de conduite d'opérations. La fourniture de capacités propres aux forces armées (moyens de surveillance et d'interception, unités de contrôle de zone) peut également être envisagée. On ne peut, par ailleurs, exclure que le rétablissement du service national, sous une forme qui reste à définir, soit nécessaire à l'atteinte de certaines conditions décisives. Le groupe des officiers en 2^{ème} section(G2S) a récemment proposé sa contribution à la réflexion conduite sur ce sujet.

c) FSI.

La contribution des forces de sécurité intérieure ne connaît pas de modification particulière par rapport à leur cadre normal d'emploi. Elles doivent cependant s'intégrer dans la structure de planification et de coordination des opérations qui doit être constituée. La gendarmerie dispose d'ores et déjà d'une capacité de planification et d'une formation militaire qui faciliteront son intégration. Il conviendra de porter une attention particulière aux forces de police moins coutumières des pratiques militaires.

⁹⁰ TRINQUIER R, op.cit., p23.

⁹¹ TRINQUIER Roger, *La guerre*, Albin Michel, 1980, p 158.

d) Education Nationale.

L'éducation nationale, dont la mission s'avère particulièrement difficile dans les zones où l'autorité des enseignants fait l'objet d'une contestation des élèves et de leurs parents, contribue de manière décisive à la réponse apportée, dans le temps long, à la crise et à la menace auxquelles nous sommes confrontés. Par l'enseignement dispensé, elle doit être capable de former des citoyens protégés contre le risque de subversion par les idéologies radicales et en particulier l'islamisme. Elle doit offrir un récit national unificateur susceptible de faire adhérer à l'idée de Nation les jeunes Français quelle que soit leur origine. Par leur position privilégiée au contact des élèves et de leur famille, les enseignants doivent également être un relais de l'autorité de l'Etat et une source d'information sur les dérives qu'ils peuvent être amenés à constater. Il ne s'agit pas de délation mais de responsabilité.

e) Média.

Dans une société que l'on dit « connectée », les médias jouent un rôle décisif. Ils ont un rôle d'information dont les limites doivent être fixées par une déontologie faisant une place centrale à l'intérêt collectif. Ainsi, en cas d'attaques terroristes, le souci d'informer ne saurait prendre le pas sur la sécurité des personnes impliquées, victimes et forces de sécurité. Ils ont également un rôle « d'influence », notion particulièrement sensible. Mais là encore, la connotation négative que peut revêtir ce concept, est aisément gommée par l'idée d'intérêt collectif. Les messages gouvernementaux contre la radicalisation véhiculés par les médias sont une forme d'influence. On peut aisément envisager et accepter qu'ils soient insérés de manière plus « subliminale » dans les séries télévisées dont est particulièrement friand le public le plus fragile.

IV. Conclusion

La société française contemporaine est confrontée à la conjonction d'une menace et d'un risque qui sont deux expressions d'un mal profond qui ronge la cohésion nationale. La menace terroriste se nourrit d'esprits rendus vulnérables à l'idéologie islamiste dans le vivier d'une jeunesse en proie à une profonde quête identitaire. La disparition du creuset assimilationniste résultat de la suspension de la conscription, de la marginalisation des classes populaires et des difficultés du système éducatif fait naître le risque d'une dérive communautaire rompant avec la tradition du « faire Nation français ».

Les méthodes militaires de planification et de gestion de crise doivent inspirer une politique volontariste de lutte contre ces deux maux. L'institution d'un haut-commissaire à la sécurité nationale disposant d'un état-major civilo-militaire s'impose pour faire face à l'ampleur de la tâche. Cet organisme, indépendant des clivages partisans mais placé sous l'autorité du Premier-Ministre, doit bénéficier de toutes les prérogatives interministérielles nécessaires pour remplir sa mission, laissant aux ministères leurs responsabilités normales pour tout ce qui n'a pas trait à la menace qu'il a la charge de juguler. La structure de ce haut-commissariat doit s'inspirer des états-majors opératifs qui ont prouvé leur capacité à conjuguer réaction et anticipation en

combinant des moyens dans le cadre d'une approche dite globale, transcription militaire de la notion d'interministériel.

Ainsi, la contribution des militaires à la sécurité des Français, sur le territoire national, doit davantage s'entendre en termes de capacités, en particulier de planification et de commandement, qu'en termes de moyens.

Les propos du colonel Trinquier sur la subversion, qui s'adressaient alors au communisme, sont d'une étonnante actualité. On ne peut que reprendre son constat sur les causes internes à notre société de la prolifération d'un mal que l'on a choisi de nommer radicalisation plutôt que subversion : « La subversion s'implante et se développe dans un pays comme un microbe dans un corps affaibli. Un corps sain et vigoureux le rejeterait par simple réaction naturelle.⁹² »

⁹² TRINQUIER Roger, *La guerre*, Albin Michel, 1980, p 149.

Bibliographie

- Barreau, J.-C. (2011). *Sans la Nation, le chaos*. Paris: Editions du Toucan.
- Barreau, J.-C. (2016). *LIBERTE, EGALITE, IMMIGRATION*. Paris: L'Artilleur.
- Bartolone, C. (2015). *Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique*. Paris: Assemblée Nationale.
- Baudet, T. (2015). *Indispensables frontières*. Paris: Editions du Toucan.
- Boutih, M. (Juin 2015). *Génération radicale*. Paris: Assemblée Nationale.
- Collectif. (3 septembre 2002). *Les territoires perdus de la République : Milieu scolaire, antisémitisme, sexisme*. Mille et une nuits.
- comptes, C. d. (Janvier 2016). *Enquête sur la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)*.
- Copel, E. (24 septembre 1985). *Vaincre la guerre: c'est possible!* Paris: Folio actuel.
- Debray, R. (2010). *Eloge des frontières*. Folio.
- Debray, R. (2015). *Madame H*. Paris: Gallimard.
- Gauchet, M. (2016). *Comprendre le malheur français*. Paris: Stock.
- Guilluy, C. (septembre 2014). *La France Périphérique*. Flammarion.
- Houellebecq, M. (janvier 2015). *Soumission*. Paris: Flammarion.
- Kepel, G. e. (2015). *Terreur dans l'hexagone*. Paris: Gallimard.
- Lagrange, H. (2010). *Le déni des cultures*. Paris: Seuil.
- Lagrange, H. e. (2006). *Émeutes urbaines et protestations, une singularité française*. Paris: Les presses de Sciences PO.
- Larcher, G. (15 avril 2015). *La Nation un héritage en partage*. Paris: Sénat.
- Le Goff, J.-P. (2016). *Malaise dans la démocratie*. Paris: Stock.
- Manent, P. (2015). *La situation de la France*.
- Sorel-Sutter, M. (novembre 2015). *Décomposition française*. Paris: Fayard.
- Soubelet, B. (2016). *Tout ce qu'il ne faut pas dire*. Paris: Plon.

Trinquier, R. (2008). *La Guerre Moderne*. Paris: ECONOMICA.

Tuot, T. (1er février 2013). *La Grande Nation pour une société inclusive*.